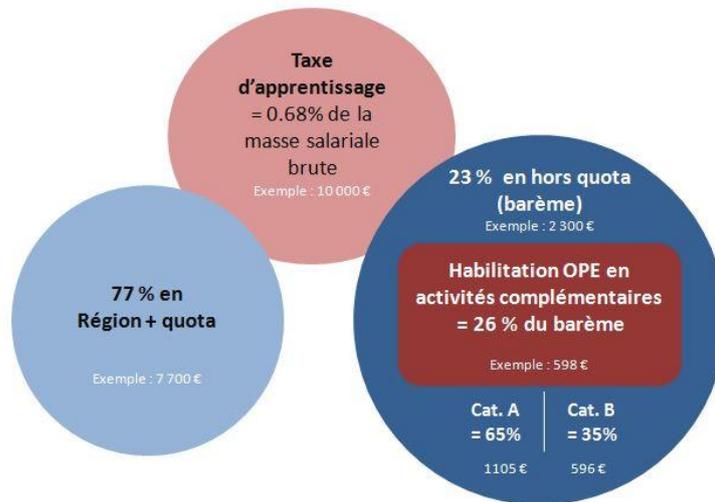


# TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

## Versement auprès d'OPE – Objectif Pour l'Emploi

OPE – Objectif Pour l'Emploi – est habilité à percevoir la Taxe d'apprentissage au titre des « Activités Dérogatoires ».

Dans votre formulaire de déclaration de versement de la taxe, vous pouvez désigner OPE en tant que bénéficiaire à la ligne ou rubrique « Activités Dérogatoires ». Si cette rubrique n'existe pas, vous pouvez l'ajouter et préciser le montant (ou le pourcentage) de taxe affectée. Il n'y a donc pas de code UAI à renseigner pour soutenir OPE.



Si votre OCTA ne vous propose pas d'activités complémentaires, vous pouvez nous verser la catégorie A ou B à hauteur de 20% du barème.

Il est important de préciser à votre collecteur cette information selon ce modèle sur votre bordereau :

Ecole / Raison sociale	Cat A	Cat B	Activités complémentaires
OPE-Objectif pour l'Emploi 8, rue Germain, 69006 LYON Au titre des Activités Complémentaires	-	-	Dans la limite de 26% du Hors-quota ou barème.

Vous trouverez ci-dessous un bordereau de promesse de versement à nous retourner.

Cela nous permettra de vérifier auprès de votre OCTA que votre demande a bien été respectée, mais aussi finaliser nos budgets au plus tôt pour la pérennité de nos actions.

Toute l'équipe d'OPE se tient à votre disposition



### Formulaire de promesse de versement à retourner à :

OPE Objectif Pour l'Emploi

66 avenue Jean Mermoz, 69008 LYON

Ou par courriel auprès de Pascale Denantes-Parlier  
pparlier@objectif-pour-emploi.fr

!  
04 78 77 35 51

Nom de l'entreprise : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

N° de SIRET : ..... N° APE : .....

Nom du Contact : Mme./M. ....

Fonction : .....

N° de téléphone : .....

Email : .....

Nom de l'organisme Collecteur : .....

Montant estimé d'affectation : .....